

Bulletin municipal
Commune de Proville

SEPTEMBRE 2026
N° 23

PROVILLE

Passionnement

L'été fut chaud...





02 Édito

03/04 Cadre de vie

05 Vie culturelle / Du côté des associations

06/07 Retour sur un été de rencontres et de bons moments

08/09 Affaires sociales, Jeunesse et Vie scolaire

10 Séjour de vacances Conseil municipal des jeunes

11 Fêtes et cérémonies / Sécurité

12 Infos diverses / Tribune libre de l'opposition

« Notre maison brûle et nous regardons ailleurs »

Cette célèbre phrase prononcée il y a 25 ans par le Président Chirac résonne avec plus de gravité encore en cette fin d'été.

Le dérèglement climatique est là et bien là. La canicule exceptionnelle que nous venons de vivre et son corolaire de conséquences en attestent : gigantesques incendies (y compris dans le nord de la France), impact sur notre santé et notre économie... Cette fois, il faut bien nous rendre à l'évidence, la nature nous présente la facture.

A Proville, nous avons cette chance d'être bordés par la Réserve Naturelle du Bois Chenu, traversée par l'Escaut-rivière. Nous profitons de nombreux espaces de verdure (Bois des Sources, Parc de l'Escaut, Espace Brasserie...), autant de « refuges de fraîcheur » et de bien-être. De plus, nous détenons, sous nos pieds, la plus importante réserve en eau du Cambrésis.

Cette nature généreuse et protectrice nous impose des devoirs, une responsabilité écocitoyenne.

Il nous faut assumer et revendiquer notre statut de « commune verte ». Cela veut dire engager toutes actions pertinentes et nécessaires pour faire face à ce dérèglement climatique qui n'aura, demain, plus rien d'exceptionnel.

Il nous faut adapter nos bâtiments publics en conséquence et en intelligence (la climatisation, oui, mais pas que...), protéger nos ressources en eau. Une eau qui devient un enjeu majeur. Valoriser encore plus que nous le faisons notre nature protectrice. Végétaliser certains espaces. Favoriser les liaisons douces. Il nous faut mettre tout cela en œuvre sans tarder.

Il n'est question ici que de bon sens, que de volonté pour contribuer à ce qui est devenu aujourd'hui l'enjeu majeur des années à venir : l'eau, l'air, la terre...

Je vous souhaite une très bonne rentrée.

Guy COQUELLE,
Maire de Proville

CADRE DE VIE

> Plan pluriannuel des travaux de voiries



Le plan pluriannuel de réparation de la voirie a démarré en ce début de mandat avec la réfection des chaussées et trottoirs datant de la fin des années 1970 dans les rues des Pinsons et des Rossignols et au carrefour Mésanges / Alouettes.

L'arrêt de bus de l'avenue des Mésanges a été mis aux normes pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Les travaux nécessaires pour améliorer la sécurité des piétons ont également été réalisés avec la réfection de deux passages protégés à proximité.

D'ores et déjà la réflexion est engagée pour chiffrer les travaux de voirie pour l'année 2027.

Évidemment tout ne peut se faire en même temps. Ce plan pluriannuel est rendu nécessaire pour réhabiliter des voiries existantes depuis plus de 40 ans.

Un peu de patience donc, même s'il est bien naturel que chacun attende que sa rue soit concernée au plus vite...



> Les dépôts sauvages, un comportement inadmissible



On constate de plus en plus l'abandon illégal de déchets, sacs poubelles ou même encombrants, notamment sur le site dédié à l'apport volontaire (parking du cimetière « Côté Jardins », rue d'Havrincourt), au pied des conteneurs de tri !

Outre les problèmes de salubrité publique et d'esthétique qu'elles engendrent, ces incivilités représentent un coût pour la commune qui doit procéder à l'enlèvement des déchets et au nettoyage des lieux.

Il semble utile de rappeler que la commune a pris une délibération (n°24.34) pour obtenir le remboursement des frais engagés pour l'enlèvement des dépôts sauvages de la part des auteurs de ces infractions qui auront pu être identifiés au tarif de 300 €/m³.

Rappelons également que la Communauté d'Agglomération de Cambrai assure un service régulier d'enlèvement des encombrants ainsi que la mise à disposition de différentes déchetteries sur le territoire. Le dépôt sauvage est donc un manque évident de citoyenneté et doit être sanctionné sans la moindre clémence.

> Vidéoprotection, on poursuit les installations

Pour parfaire le déploiement de notre système de vidéoprotection, des études vont être réalisées afin de chiffrer les coûts et connaître les aides et autorisations nécessaires pour des travaux complémentaires en 2027/2028.

Après les installations de caméras aux entrées de la commune, ce sont les zones sensibles qui vont maintenant être équipées. Certaines sont d'ores et déjà en service.



> Reprise de concessions



La commune entamera à l'automne une procédure de reprises de concessions dans le cimetière « Côté Jardins ». Seront concernées les concessions échues et celles à l'abandon.

C'est une opération normale dans la gestion d'un cimetière et qui a plusieurs buts : pouvoir proposer de nouveaux emplacements et améliorer la sécurité des visiteurs et l'esthétique du lieu.



> Le sentier le long de l'Escaut rivière

Des échanges entre la municipalité et le Conservatoire des Espaces Naturels ont eu lieu afin de déterminer les travaux nécessaires à la création d'un chemin de balade entre le square de l'Escaut et le Chemin noir.

Ces travaux commenceront durant l'automne pour ne pas perturber la faune et la flore. Rappelons que l'aménagement de ce sentier doit se faire avec précaution car il se trouve en bordure de la Réserve Naturelle.



> Recyclage de mégots de cigarette, les cendriers « TchaoMégot » arrivent

Un véritable fléau que ces nombreux mégots de cigarette qui jonchent nos trottoirs ! Pour y remédier, la municipalité a signé une convention avec ALCOME, éco organisme qui a vocation à réduire les mégots dans l'espace public. Cette convention permet de bénéficier d'une aide financière pour installer des cendriers urbains et distribuer des cendriers de poche.

Le choix du prestataire s'est porté sur une jeune start-up nordiste, « TchaoMégot » qui, outre l'installation de cendriers, gère également la collecte et le recyclage. C'est ainsi que ces mégots se transformeront en isolant thermique pour les bâtiments ou encore en doublure textile pour des vêtements.

Mettre vos mégots dans ces cendriers sera donc un geste écocitoyen et vertueux pour notre environnement. Ces cendriers seront disposés dans différents endroits de la commune où nous avons constaté une plus forte présence.



> Résidence Alizea au Val d'Hermenne, arrivée des premiers locataires

Les premiers logements sont aujourd'hui occupés. Ce sont 14 types 2 et types 3 qui viennent d'accueillir leurs nouveaux locataires. Il reste actuellement dix logements de type 2. Rappelons que cette résidence est spécialement conçue pour accueillir des personnes souhaitant un petit logement neuf et de qualité avec un loyer conventionné peu élevé. Cette résidence bénéficie en outre d'une salle commune et de divers équipements (cabanon de jardin, jardinets privatifs local à vélo, entretien des espaces communs). Une personne référente passe régulièrement pour aider les locataires et s'assurer du bien-être de chacun. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Séverine Cailleux au 07 88 50 82 61.



VIE CULTURELLE

> Une nouvelle boîte à livres

A quelques jours de la rentrée, une nouvelle boîte à livres, entièrement fabriquée au sein des services techniques, a été installée au square des Oisillons.

Au-delà du plaisir de la lecture, elle encourage le partage, le réemploi et contribue à créer du lien entre les habitants.

Nous vous invitons à faire vivre cette boîte à livres dans le respect de quelques règles simples : y déposer des ouvrages en bon état et propres, éviter d'y mettre des documents inappropriés. Il appartient à chacun de veiller à son bon usage.



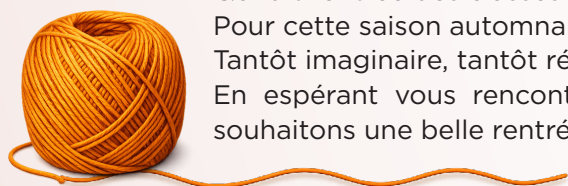
> La saison culturelle d'automne

Qui dit rentrée des classes dit rentrée culturelle.

Pour cette saison automnale, nous avons choisi pour fil conducteur : le fil.

Tantôt imaginaire, tantôt réel, on le retrouve sous toutes ses formes.

En espérant vous rencontrer nombreux lors des différents événements, nous vous souhaitons une belle rentrée culturelle et artistique.



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

> Une saison historique pour le tennis de table provillois



C'est une page historique qui vient de s'écrire pour le tennis de table provillois ! Au terme d'une saison exceptionnelle, nos joueurs ont décroché le titre de Champions de France de Nationale 1, synonyme de montée en Pro B, le deuxième plus haut niveau du tennis de table français.

Cette performance remarquable vient récompenser une saison riche en émotions, portée par le talent, la détermination et l'engagement de nos joueurs, accompagnés par leur président, leur entraîneur et l'ensemble des bénévoles. Elle témoigne du travail accompli au quotidien et de la dynamique d'un club à la fois convivial, uni et résolument ambitieux.

Au-delà de l'exploit sportif, cette accession en Pro B constitue une immense fierté pour tout le club. Elle est le fruit d'une belle aventure collective, soutenue par la fidélité des sponsors et l'enthousiasme des supporters, dont les encouragements ont accompagné l'équipe tout au long de cette saison exceptionnelle.

C'est également une grande réussite pour Provville, qui voit ainsi son nom porter haut les couleurs du tennis de table français.

Un immense bravo à toute l'équipe et un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à écrire cette magnifique page de l'histoire sportive de notre commune.

Rendez-vous désormais en Pro B pour une nouvelle aventure au sommet !

RETOUR SUR UN ÉTÉ DE RENCONTRES ET DE BONS MOMENTS

> Proville en musique

A l'occasion de Proville en Musique, les différents quartiers se sont animés au rythme des concerts tout au long de la journée pour terminer en soirée par le groupe B2GC, véritable machine à danser !



> La Fête de l'Escaut

Le 30 août, la première Fête de l'Escaut a réuni petits et grands au Square de l'Escaut autour d'animations nature et familiales, avec la participation de l'association « Pour les Écoliers de Proville », de Pizzavoyo, de Sandrine sculptrice sur ballon et de Cambrésis Nature, et s'est clôturée en musique avec le pianiste Simon Fache et son Trio Jazz Improvisé.



> Proville les Bains aux couleurs de l'Espagne

Du 5 au 14 juillet 2026, la 9^e édition de Proville les Bains a fait vibrer la commune au rythme de l'Espagne !

Placée sous le thème « Viva España », cette édition a proposé dix jours d'animations, de musique, de danse et de convivialité.

Concerts, jeux, trampoline, rosas et animations se sont succédés pour le plaisir des petits et des grands. Au cœur de la manifestation, la paillote, animée par les associations provilloises, a une nouvelle fois été un véritable lieu de rencontres et de partage.



Cette édition s'est conclue par le retour du repas républicain, véritable volonté municipale, préparée en concertation avec les associations. Car Proville les Bains, c'est aussi une manifestation qui se prépare près d'un an à l'avance, grâce à la mobilisation de tous !

Une belle édition placée sous le signe de la fête, du partage et de la convivialité !

> Une aide au permis de conduire pour accompagner les jeunes Provillois



Parce que la mobilité est aujourd'hui un véritable enjeu d'insertion, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Provville a souhaité mettre en place une aide financière au permis de conduire destinée aux jeunes de la commune.

L'obtention du permis représente souvent une étape essentielle pour accéder à l'emploi, poursuivre ses études ou gagner en autonomie. Cependant, son coût peut constituer un frein important pour les jeunes disposants de ressources limitées.

Afin de favoriser la mobilité et de soutenir les parcours des jeunes Provillois, le CCAS propose ainsi une aide comprise entre 100 € et 300 €, selon les ressources du foyer de rattachement.

Pour bénéficier de ce dispositif, plusieurs conditions doivent être réunies :

- être âgé de 17 à 25 ans ;
- préparer l'obtention du premier permis de conduire ;
- être domicilié à Provville ;
- être dans une démarche de recherche d'emploi, en emploi précaire ou étudiant ;
- respecter les conditions de ressources définies par le CCAS.

Le montant de l'aide est calculé en fonction des revenus mensuels du foyer. Afin d'accompagner les jeunes dans leur progression, l'aide sera directement versée à l'auto-école et répartie en deux temps.

> Une aide financière en cas de décès

Afin d'accompagner les familles dans les moments difficiles liés à la perte d'un proche, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose une allocation décès destinée au conjoint survivant. Cette aide est attribuée en fonction des ressources mensuelles du foyer, selon un barème.

Ce dispositif permet ainsi d'apporter un soutien financier adapté à la situation de chaque famille.



> Provville récompensée pour son engagement en faveur de l'insertion professionnelle

La commune de Provville a été mise à l'honneur lors de la cérémonie des Lauriers de la Clause 2026, un événement qui valorise les collectivités et les acteurs engagés en faveur de l'insertion professionnelle et du développement local.

Cette distinction vient récompenser l'engagement de la commune dans la mise en œuvre de la clause sociale d'insertion, un dispositif qui permet d'intégrer des objectifs d'accès à l'emploi dans certains marchés publics. À travers cette démarche, Provville contribue à offrir des opportunités professionnelles à des personnes éloignées de l'emploi, tout en participant au dynamisme économique et social de son territoire.



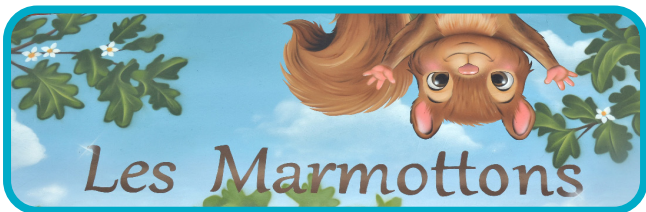
> Le concours « Maestr'eau »

Tout au long de l'année scolaire, les élèves du groupe scolaire Charles de Gaulle, accompagnés par leurs enseignantes, participent à de nombreux projets qui contribuent à leur ouverture sur le monde, à leur sensibilisation et à leur épanouissement.

Grâce à l'investissement des équipes pédagogiques, les enfants sont régulièrement amenés à découvrir de nouvelles thématiques, à développer leur créativité et à s'engager dans des actions collectives. Cet engagement a notamment été récompensé lors du concours Master'Eau, mettant à l'honneur leur travail autour de la sensibilisation à l'eau et à la préservation de cette ressource essentielle.

La commune tient à féliciter les élèves pour cette belle réussite, ainsi que les enseignantes pour leur implication quotidienne dans la construction de ces projets pédagogiques riches et variés.

> Une fresque pleine de nature s'installe à Provville !



La commune poursuit son engagement en faveur de la valorisation de son cadre de vie avec la réalisation d'une nouvelle fresque mettant à l'honneur la nature et l'univers de notre mascotte locale.

Ce projet s'inscrit autour de Toufoufou et de ses amis du Bois Chenu, un univers imaginé par Sophie Lemaire, animatrice à la crèche Les Marmottons et auteure des textes et illustrations du livret dédié à notre mascotte provilloise.

Réalisée avec talent par les artistes cambrésiens Sega et Teck, cette fresque met en scène Toufoufou l'écureuil, accompagné de ses amis Picado le pic épeiche et Agrion la libellule, dans un décor inspiré de la nature et de la biodiversité présentes à Provville.

Et pour permettre aux petits Marmottons de partir eux aussi à l'aventure, deux nouvelles poussettes trois places ont rejoint la crèche ! De quoi emmener les enfants découvrir les trésors de nature qui les entourent, à l'image de Toufoufou et de ses amis du Bois Chenu qui les accompagnent désormais au quotidien.



> Découverte de la mairie



Parmi les temps forts de l'année, les élèves ont également eu l'occasion de découvrir le fonctionnement de la collectivité. Le vendredi 12 juin dernier, Monsieur le Maire et les élus ont accueilli en mairie les élèves de la classe de CE2 accompagnés de Madame Mazure. Cette visite leur a permis de découvrir la maison communale, de mieux comprendre le rôle des élus et de poser de nombreuses questions sur la vie municipale.

Ces rencontres citoyennes sont précieuses pour sensibiliser les jeunes générations à la vie de leur commune et leur donner envie de s'impliquer à leur tour.

> Un kit de rentrée offert aux élèves de CM2 pour accompagner leur entrée au collège

À l'approche de la rentrée scolaire, la commune a souhaité accompagner les élèves de CM2 dans une étape importante de leur parcours : leur passage en classe de 6e.

Afin de marquer cette transition et de les préparer au mieux à leur arrivée au collège, un kit de rentrée a été remis à chaque élève. Celui-ci comprend un sac, une gourde personnalisée, une clé USB, des stylos ainsi qu'une calculatrice, des fournitures qui pourront les accompagner dans leur nouvelle vie de collégien.

Pour compléter cet accompagnement, la commune a également offert le « Guide de la rentrée en 6e » édité par Génépi Éditions, un support pratique permettant aux futurs collégiens et à leurs familles de mieux appréhender cette nouvelle étape : organisation du collège, conseils, informations pratiques et repères utiles pour bien débuter.

La commune adresse à tous les nouveaux collégiens ses meilleurs vœux de réussite pour cette nouvelle aventure !



SÉJOUR DE VACANCES

> Dix jours d'aventures et de découvertes pour les ados Provillois

Cet été, les ados Provillois ont vécu un séjour de dix jours, partagé entre Paris et le Parc départemental d'Olhain. Une belle aventure collective, riche en découvertes, en activités sportives et surtout en moments de convivialité !

Le séjour a débuté dans la capitale, où les jeunes ont pu découvrir Paris sous de nombreuses facettes. Au programme : visite du Parc des Princes, du Musée Grévin et du Stade de France, découverte du street art, de l'Aquarium de Paris et de Montmartre. Les ados ont également profité d'une visite du Musée du Chocolat, d'une découverte du Grand Rex avec, à la clé, la réalisation de leur propre film, ainsi que d'une balade en bateau sur la Seine. La dernière journée parisienne les a conduits au Château de Versailles, où ils ont pu découvrir une partie de l'Histoire de France et profiter de ses magnifiques jardins.

Après six jours dans la capitale, direction le Parc départemental d'Olhain pour quatre nouvelles journées placées sous le signe du sport, des sensations et de la vie en groupe. Mini-golf, biathlon, parcours dans les filets, VTT, tir à l'arc, luge sur rail, laser game et tyrolienne se sont succédés dans une ambiance toujours aussi conviviale. Les soirées ont également permis aux jeunes de partager de beaux moments, notamment lors d'un rallye photo qu'ils ont remporté et d'une soirée DJ.

Au-delà des nombreuses activités, ce séjour aura surtout permis aux jeunes Provillois de vivre ensemble, gagner en autonomie, découvrir de nouveaux horizons et créer de nombreux souvenirs entre copains. Dix jours bien remplis qui se sont achevés autour d'un barbecue avec les familles et l'équipe d'animation. Une belle parenthèse estivale pour nos ados, qui auront certainement beaucoup d'anecdotes à raconter à leur retour !



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

> Le Conseil Municipal des Jeunes s'engage contre le harcèlement



Durant la fin de leur mandat, les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes ont souhaité s'investir dans une cause qui les concerne particulièrement : la lutte contre le harcèlement.

À travers une campagne de sensibilisation, ils ont travaillé sur ce sujet afin d'informer, de prévenir et de rappeler l'importance du respect, de l'écoute et de la bienveillance entre les jeunes. Une belle initiative qui témoigne de leur engagement et de leur volonté de contribuer à améliorer le quotidien de leurs camarades.

Le mandat de nos jeunes élus arrive prochainement à son terme... et une nouvelle aventure se prépare !

Les prochaines élections du Conseil Municipal des Jeunes auront bientôt lieu. Collégiens et lycéens de Proville, ne manquez pas cette occasion de vous engager, de faire entendre vos idées et de participer activement à la vie de votre commune.

Rejoindre le CMJ, c'est une belle expérience citoyenne, l'occasion de porter des projets, de travailler en équipe et de contribuer à construire des actions pour les jeunes et les habitants de demain.

Alors, n'attendez plus : faites entendre votre voix et pourquoi pas, devenez le prochain jeune élu de Proville !

FÊTES ET CÉRÉMONIES

> Des commémorations plus originales



Depuis le début de l'année, les commémorations vont bon train, pas moins de onze sur l'ensemble de l'année ! En collaboration avec la section des anciens d'AFN (UNC), la municipalité s'attache à rendre hommage au souvenir et au devoir de mémoire.

La participation de nos concitoyens à ces rendez-vous patriotiques montre l'attachement des Provillois à leur histoire.

Une nouveauté remarquée et appréciée : la distribution de cartes souvenirs à tous les participants, permettant de garder un souvenir de la manifestation.



> Fête du Petit Marché



Cette année encore, la municipalité, en lien avec l'association « Les Amis du Petit Marché » et les commerçants, vous donne rendez-vous pour la traditionnelle Fête du Petit Marché, le dimanche 20 septembre à partir de 11h00, rue d'Havrincourt.

Pour l'occasion, une ambiance chaleureuse et conviviale vous attend, avec notamment une animation bal musette proposée par un accordéoniste, pour profiter pleinement de ce moment festif et partager un agréable dimanche en famille ou entre amis.

N'hésitez pas à venir nombreux échanger avec les commerçants, les membres de l'association et les différents acteurs qui font, chaque dimanche, la renommée et la convivialité de notre marché provillois.

Un rendez-vous à ne pas manquer, placé sous le signe de la bonne humeur, du partage et de la convivialité !

Rendez-vous dimanche 20 septembre dès 11h00, rue d'Havrincourt !

SÉCURITÉ

> Provville : le démarchage à domicile désormais interdit

La Ville de Provville souhaite renforcer la protection de ses habitants face aux démarchages à domicile, notamment aux pratiques commerciales insistantes, abusives ou susceptibles de conduire à des arnaques.

À compter de la publication de l'arrêté municipal, le démarchage commercial à domicile sera interdit sur l'ensemble du territoire de la commune, sauf autorisation expresse de la mairie.

Cette mesure vise notamment à protéger les personnes les plus vulnérables et à éviter les sollicitations répétées de la part de personnes ou de sociétés proposant des travaux, des contrats d'énergie, des équipements ou différents services.

Soyez vigilants. En cas de personne se présentant à votre domicile pour vous proposer un produit ou un service, ne vous sentez jamais obligé d'ouvrir votre porte ou de signer un document. En cas de doute ou de comportement suspect, nous vous invitons à ne rien signer, ne remettre aucun paiement et à contacter la mairie ou les services de police.

La Ville rappelle également qu'aucun démarcheur ne peut se présenter comme étant « mandaté » par la mairie sans pouvoir le justifier. Cette nouvelle disposition a pour objectif de préserver la tranquillité, la sécurité et la sérénité des habitants de Provville.



INFOS DIVERSES

> **Le prochain balayage mécanique des caniveaux** par SUEZ aura lieu les 4, 5 et 12 novembre. Merci de désherber votre limite de propriété (obligation légale) au mieux pour cette date. Le travail de la balayeuse n'en sera que plus satisfaisant.



> Ouverture du Pôle Santé « La Grange »

Le cabinet paramédical situé en face de la cantine des « petits Princes », rue des Prés, a ouvert ses portes. Les travaux ont été rapidement menés et ce nouvel espace est une belle réussite. C'est ainsi que vous pouvez désormais vous rendre chez ces professionnels de

santé : kiné, ostéopathe, podologue, orthophoniste, orthoptiste et psychologue vous accueilleront dans ce bel endroit.

Un établissement qui répond à un besoin réel et que la municipalité est heureuse d'accueillir à Provillle.

> A vos smartphones et/ou appareils photos



Vous le savez, chaque année, le calendrier de Provillle rassemble 12 belles photos de notre commune évoquant chaque mois de l'année. Cette année, nous mettrons en avant vos photos de Provillle. N'hésitez pas, si vous avez une photo que vous aimez particulièrement à nous l'envoyer.

Toutes les photos ne seront pas forcément sélectionnées (il n'y a que 12 mois...), mais nous pourrions, avec votre accord, l'utiliser dans un autre cadre (site internet, journal municipal, cérémonie des vœux...) Merci de vérifier que votre photo est supérieure à 72 DPI, qu'elle est en format paysage et que les éventuelles personnes présentes sur cette photo ont signé un droit à l'image. Chaque photo publiée sera signée du nom de son auteur.

TRIBUNE LIBRE DE L'OPPOSITION

Chères Provilloises, chers Provillois,

Nous profitons de cette tribune pour souhaiter une excellente rentrée aux écoliers Provillois.

À travers cet article, nous souhaitons réaffirmer notre volonté de nous investir pleinement pour Provillle, avec ouverture d'esprit, écoute et constructivité.

Face aux épisodes de fortes chaleurs, nous souhaitons notamment qu'une réflexion collective soit engagée sur l'adaptation de notre commune au changement climatique : protection des habitants, climatisation, végétalisation, espaces de fraîcheur, mobilité et conditions d'accueil des enfants à l'école.

Nous souhaitons également une plus grande association de l'opposition aux commissions municipales, afin que les idées

de chacun puissent contribuer aux décisions prises pour notre commune.

Nous saurons soutenir les bonnes initiatives, comme le repas républicain du 14 juillet, que nous avons proposé dans notre programme.

Proposer, écouter, participer : c'est notre engagement pour Provillle.

Retrouvez-nous sur Facebook : Provillle Citoyenne

Avec vous, pour vous,
Vos conseillers municipaux :
Claire-Marie Dureux
Aurélie Collier
Christian Sparrow



> L'identification des animaux de compagnie, une obligation légale qui les protège

L'identification d'un animal de compagnie (chat, chien ou furet) est obligatoire en France et se fait par puce électronique ou par tatouage auprès d'un vétérinaire.

Cette démarche est le seul moyen qui permette de faire un lien officiel entre l'animal et son propriétaire. Elle suivra l'animal tout au long de sa vie. Il est donc primordial de veiller à actualiser les informations sur le fichier national (ICAD).

En cas de fugue ou de perte, elle facilite les recherches des propriétaires et vous évite bien souvent des frais de fourrière pour le récupérer. Pensez-y !

> Crottes de chiens, répugnant et irrespectueux !!!

Nous en profitons pour rappeler (pour la énième fois) aux maîtres de chiens de ne pas laisser les déjections (crottes) où que ce soit (pas plus dans un espace vert que sur un trottoir). Ce comportement répugnant et irrespectueux est passible d'une amende importante.

Et surtout ne pas dissimuler les sacs dans des bosquets ou les jeter dans un poubelle d'égout !

> Marché de Noël : une nouveauté pour 2026

Rendez-vous du 4 au 6 décembre pour le Marché de Noël, qui s'enrichit d'une soirée inédite le vendredi !

Les inscriptions seront bientôt ouvertes à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la commune.